

Le point sur...

La 1^{re} Conférence mondiale sur la recherche agricole pour le développement (Montpellier 28 - 31 mars 2010)

<http://www.diplomatie.gouv.fr>

La Conférence a rassemblé le directeur général de la FAO, le président du FIDA (Fonds international pour le développement agricole), la vice-présidente de la Banque mondiale, le président du GFAR et de nombreux ministres de l'Agriculture des pays du Sud. Elle a réaffirmé la dimension nécessairement mondiale d'une recherche agricole mobilisée pour nourrir 5 milliards d'habitants en 2050.

La GCARD a permis d'identifier huit thématiques prioritaires qui serviront de cadre aux futurs programmes mondiaux :

- systèmes de productions agricoles pour les ruraux pauvres ;
- accès à des revenus agricoles ;
- amélioration de la productivité des principales filières alimentaires ;
- agriculture, nutrition et santé ;
- eaux, sols et écosystèmes ;
- forêts et sylviculture ;
- agriculture et changement climatique ;
- agriculture et gestion de la biodiversité.

Parmi eux, un programme sur le riz et un autre sur l'agriculture et le changement climatique sont les plus avancés.

Le CIRAD et l'IRD sont déjà partie prenantes de ces partenariats scientifiques.

Cette première Conférence mondiale a rassemblé 650 participants venus de plus de cent pays. Organisée par le GFAR – le Forum mondial de la recherche agricole (Global Conference on Agricultural Research for Development) – ceux-ci venaient d'horizons divers : des chercheurs du Nord et du Sud, des représentants d'organisations paysannes, du secteur privé, de la société civile et des bailleurs de fonds.

La GCARD a permis de définir un ensemble de grands programmes de recherche mobilisateurs et de construire les partenariats qui permettent leur mise en œuvre, au plan mondial, de façon équitable et efficace entre tous les acteurs de la recherche agricole internationale. L'ensemble de ces programmes – les « méga-programmes » – doivent être au cœur de l'agenda du Groupe consultatif de la recherche agricole internationale (GCRAI) en pleine réorganisation.



Ce qu'il faut savoir

■ **Le GCRAI (Groupe consultatif de la recherche agricole internationale)** regroupe quinze centres de recherche dans le monde. Ils ont permis les avancées, en matière de productivité, issues de la révolution verte. La réforme du GCRAI se traduit par la création d'un consortium unique regroupant les quinze centres.

La France soutient financièrement le GCRAI depuis sa création en 1973. Par ailleurs, le CIRAD et l'IRD mettent à disposition des quinze centres du GCRAI une quarantaine de scientifiques par an sur des programmes établis en partenariat. Le GCRAI représente environ 5 % de toute la recherche agricole mondiale.

■ **Le GFAR (Forum mondial de la recherche agricole)** a été créé en 2000, à l'origine en marge du GCRAI, pour disposer d'une vision globale et plus inclusive de l'ensemble des acteurs de la recherche agricole. Le GFAR est une plate-forme « multi-acteurs » associant les systèmes nationaux de recherches agricoles des pays du Sud, les systèmes de recherches avancées, les organisations paysannes, les ONG, les donateurs et les systèmes internationaux de recherches agricoles. Son siège est à Rome, auprès de l'Organisation pour la nourriture et l'agriculture (FAO).

La 1^{re} Conférence mondiale sur la recherche agricole
pour le développement (Montpellier 28 - 31 mars 2010)<http://www.diplomatie.gouv.fr>

*Sujiro Seam,
sous-directeur
de la sécurité
alimentaire et du
développement
économique
(MAEE-DGM),
représentant
du gouvernement
français à la
session de
clôture de
la GCARD*

© Cole

Montpellier et après...

■ C'était la première fois que la GCRAI et le GFAR unissaient leur forces pour une manifestation d'une telle ampleur et où ce premier faisait appel au GFAR pour organiser un processus ouvert de consultations afin de définir son agenda de recherche dans un cadre mondial. À la demande du GCRAI, le GFAR avait ainsi lancé depuis un an une série de consultations régionales organisées par ses cinq forums régionaux de recherche : **APAARI** pour l'Asie et le Pacifique, **ARINENA** pour le Maghreb et le Moyen-Orient, **FARA** pour l'Afrique, **FORAGRO** pour l'Amérique latine et les Caraïbes et **EFARD** pour l'Europe. Sur la base de cette approche éco-régionale, une série de priorités de recherches ont été définies et présentées lors de la GCARD. L'ensemble de ces approches

éco-régionales ont fait l'objet d'une synthèse, au plan mondial, permettant de dessiner les grandes priorités sur lesquelles l'agenda international devait se concentrer.

■ **D'ici à la fin de l'année l'ensemble des « méga-programmes » devrait être arrêté.** La France, et particulièrement son nouvel ensemble **AGREENIUM**, qui regroupe l'INRA (Institut national de la recherche agronomique), le CIRAD (recherche agronomique pour le développement) et quatre établissements d'enseignement supérieur et de recherche agronomique et vétérinaire, dispose d'un très fort potentiel de recherche qui devrait lui permettre de construire des partenariats stratégiques avec le GCRAI dans le cadre de ces « méga-programmes ».

■ Par ailleurs, il est d'ores et déjà retenu de confier l'organisation d'une GCARD tous les deux ans au GFAR, qui voit ainsi son rôle reconnu et conforté.

■ Enfin, une **feuille de route** a été formellement établie, elle met le cap sur une recherche agricole au service du développement et de la sécurité alimentaire. En cela elle s'inscrit pleinement dans le cadre du Partenariat mondial pour l'agriculture la sécurité alimentaire et la nutrition lancé par la présidence de la République en juin 2008 à Rome, et notamment son pilier consacré à la science, à côté des deux autres piliers centrés sur la gouvernance et la finance.



*Laurence Tubiana, directrice des
biens publics mondiaux (MAEE-DGM)
lors de la conférence de presse*

© Hawkings

<http://www.diplomatie.gouv.fr>

Direction générale de la mondialisation, du développement et des partenariats

Sous-direction de la sécurité alimentaire et du développement économique

Contact → Jean-François Giovannetti : jean-francois.giovannetti@diplomatie.gouv.fr

27, rue de la Convention - CS 91533 - 75732 Paris Cedex 15